

**PLAN D'INTERVENTION ET D'AFFECTATION DES RESSOURCES**  
**ADOPTÉ LE 4 MAI 2021**  
**CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DE RIVIÈRE-DU-LOUP**  
**MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP**

**Éléments considérés dans l'élaboration du plan d'intervention :**

- L'offre de service actuelle et son équipe.
- Le Plan d'action local pour l'économie et l'emploi de la MRC de Rivière-du-Loup (PALÉE) 2019-2024 (ci-joint).
- Le plan d'action du CLD 2021 (ci-joint).
- Les besoins des entreprises.
- La consultation auprès des conseillers en place et de la direction de Services Québec Rivière-du-Loup.
- La mission du CLD.
- L'entente Accès entreprise Québec (AEQ).
- Le financement disponible (concerne strictement les salaires et avantages sociaux de ressources additionnelles et 5 % de frais d'administration pour un maximum total de 200 000 \$ par année sauf 2021-2022 qui est de 300 000 \$).
- La complémentarité aux services offerts par les partenaires.
- La structure organisationnelle du CLD.
- La nécessité d'une intégration cohérente des nouveaux services au CLD.
- La planification des besoins de main-d'œuvre considérant les départs à la retraite d'ici 5 ans (perte de savoir et d'expertise).
- La capacité d'attractivité et de rétention de ressources au CLD.

## Préambule

Le CLD de la région de Rivière-du-Loup offre des services-conseils aux entreprises depuis 1973, puisqu'il s'agit d'une corporation de développement économique qui a évolué au fil du temps selon les besoins du milieu. En 1998, il est devenu le CLD et en 2015 l'organisme délégataire de la MRC de Rivière-du-Loup pour assurer, entre autres, les services-conseils et aides financières aux entreprises. L'équipe vouée aux services-conseils est composée actuellement de 3 personnes : 2 conseillers en développement économique et 1 conseiller aux entreprises. Cette équipe assure des services de qualité en réponse aux besoins des entreprises sur le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup. Elle possède particulièrement des compétences en gestion financière.

Le plan d'intervention et d'affectation des ressources (PIAR) repose sur deux enjeux inscrits au PALÉE 2019-2024 :

- **Consolidation et développement de l'économie diversifiée**

Axe de développement : Pérennité des entreprises

Objectif : Bonifier la capacité de gestion des dirigeants.

- **Attraction, développement, rétention d'une main-d'œuvre qualifiée et diversifiée**

Axe de développement : Attraction de la main-d'œuvre

Objectif : Développer les compétences des dirigeants dans le processus d'embauche et d'intégration des travailleurs.

Axe de développement : Rétention de la main-d'œuvre

Objectif : Bonifier les stratégies d'accueil et d'intégration de la nouvelle main-d'œuvre en entreprise.

Également, le plan d'action 2021 du CLD présente les actions prévues en Services-conseils et aides financières aux entreprises avec *l'Accompagnement des promoteurs et des entrepreneurs dans le cadre de leur projet d'affaires* ainsi que le *Suivi sur mesure aux entreprises*. Les objectifs inscrits dans le plan d'action sont ceux avant AEQ puisqu'il a été préparé en décembre 2020. Le PIAR est une suite logique de ce plan d'action car il permettra d'augmenter significativement le nombre d'entreprises aidées dans le cadre du *Suivi sur mesure aux entreprises* et permettra également la réalisation supplémentaire de projets d'affaires.

L'arrivée d'Accès entreprise Québec va permettre d'identifier la totalité de l'équipe du Services-conseils aux entreprises à ce réseau. Ainsi, les 3 conseillers déjà en place seront, comme les deux autres ressources prévues d'être embauchées, des ressources identifiées pour le Réseau Accès entreprise Québec. Le CLD créera ainsi deux nouveaux postes de conseillers aux entreprises qui offriront des services de suivi sur mesure avec une spécialisation comme la gestion des ressources humaines et le marketing.

Enjeux à travailler par la MRC	Objectifs d'AEQ (voir note 1)	Axes d'intervention d'AEQ (voir note1)	Objectifs à atteindre	Actions mises en place	Échéances	Indicateurs de performance	Temps imparti par les ressources
Embauche de ressources additionnelles offrant des services-conseils complémentaires permettant de répondre aux besoins des entreprises.	1	7	<p>Faire l'embauche de 2 conseillers aux entreprises selon les profils de compétences et le nombre d'heures disponibles. Les spécialités suivantes seront recherchées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion des ressources humaines</li> <li>- Marketing</li> </ul>	<p>Affichage de l'offre d'emploi</p> <p>Profil recherché : Des personnes détenant une formation universitaire en administration avec une spécialisation gestion des ressources humaines et/ou marketing. Dépendamment des profils disponibles, le plan d'intervention selon des spécialisations pourrait être modifié.</p> <p>Intégration, préparation et coaching des nouvelles ressources afin d'assurer une cohérence de l'offre de service globale du CLD et de la stratégie d'approche de l'entreprise (quelques mois).</p>	<p>30 septembre 2021</p> <p>31 décembre 2021</p>	<p>Des personnes embauchées d'ici le 30 septembre 2021.</p> <p>Les nouveaux conseillers ont débuté la sollicitation des entreprises.</p>	---
			Analyser les besoins d'embauche de ressources supplémentaires.	Comme l'équipe possède actuellement 3 conseillers et qu'il y aura ajout de deux conseillers aux entreprises spécialisés, le CLD devra évaluer par la suite si des besoins demeurent toujours présents. Si cela est le cas, ouverture de poste janvier 2022.	31 mars 2022	Embauche d'une autre ressource si nécessaire.	---

Accompagnement d'entreprises particulièrement en gestion des ressources humaines et en marketing.	2	1-2-4-7	Promouvoir les services en développement économique.	Contacteur des entreprises afin de promouvoir l'ensemble des services disponibles. Une stratégie globale sera mise en place par l'équipe de conseillers.	31 décembre 2022	75 entreprises contactées	20 % du temps des deux nouvelles ressources.
			<p>Accompagner les entreprises dans leur gestion ou dans leur projet d'affaires. Intervenir principalement auprès des petites entreprises de moins de 10 employés.</p> <p>Plus spécifiquement:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseiller et accompagner les entreprises en gestion des ressources humaines afin de faciliter le recrutement et la rétention de la main-d'œuvre.</li> <li>- Conseiller et accompagner les entreprises en stratégie de mise en marché.</li> </ul>	<p>Accompagner les entreprises dans les différentes fonctions en établissant un diagnostic de leurs besoins dans l'ensemble des fonctions, préparer les outils, effectuer les recherches nécessaires et réaliser le suivi auprès de l'entreprise.</p> <p>Accompagner et soutenir la mise en place de stratégies qui favorisent le succès de l'entreprise.</p> <p>Assurer un transfert de connaissances auprès de l'entrepreneur en gestion financière, en gestion des ressources humaines et en marketing.</p>	31 décembre 2022	30 entreprises accompagnées	80 % du temps des deux nouvelles ressources.

## NOTE 1

Objectifs d'Accès entreprise Québec en lien avec l'enjeu

- 1-Améliorer les services aux entreprises.
- 2-Développer une offre de service qui répond aux priorités et aux besoins des entreprises de l'ensemble du territoire de la MRC.
- 3-Donner accès à des services comparables sur le territoire.
- 4-Assurer que les entreprises puissent se déployer et atteindre leur plein potentiel.

Axes d'intervention d'Accès entreprise Québec en lien avec l'enjeu

- 1-Accompagner les entreprises et les entrepreneurs dans leurs projets d'affaires.
- 2-Référencer aux ressources, programmes, services existants afin d'aider de manière optimale tous les types d'entreprises (travailleurs autonomes, coops, entreprises manufacturières, services, etc.).
- 3-Intervenir à l'échelle de la MRC pour permettre une accessibilité de proximité aux services au plus grand nombre d'entreprises et d'entrepreneurs.
- 4-Collaborer avec différentes ressources et expertises sur le territoire des MRC pour maximiser l'offre de services aux entrepreneurs.
- 5-Collaborer étroitement avec IQ dans chaque région pour permettre au plus grand nombre d'entreprises d'optimiser leurs processus et leur croissance.
- 6-Contribuer à faciliter les démarches de financement en lien avec des projets d'entreprises divers et variés, notamment par les FLI, les FLS et d'autres fonds régionaux dédiés.
- 7-Dynamiser l'économie locale des MRC par l'augmentation des ressources pour accompagner les entreprises.